

### Cinq provinces unissent leurs forces pour prévenir les mauvais traitements envers les aînés

Dans le cadre du programme « Nouveaux horizons pour les aînés » du gouvernement du Canada, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et les AJEF de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ont depuis mai 2012 entrepris le projet « Stratégie pancanadienne de prévention des mauvais traitements envers les aînés » qui permettra au cours des trois prochaines années de :

- concevoir et distribuer des livrets sur les mauvais traitements adaptés aux besoins des aînés et aux réalités des provinces partenaires;
- développer et publier des fiches juridiques pour informer les aînés de leurs droits, les mauvais traitements envers les aînés, les lois et stratégies de prévention et d'intervention de ces formes de violence;
- organiser des journées de formation et de sensibilisation destinées aux aînés, aux intervenants et au public sur les droits des aînés, les lois et les mauvais traitements envers les aînés;
- mettre sur pied un programme de justice réparatrice répondant aux besoins des aînés victimes de mauvais traitements.

Par le biais de ce projet, nous visons à une meilleure connaissance et une prise en compte accrue des besoins et des réalités des 50+ francophones vivant en situation minoritaire en matière d'information et de formation juridiques sur les mauvais traitements et leurs droits; une augmentation du nombre de ressources disponibles en français dans un langage clair et simple ainsi que du nombre d'intervenants mieux outillés pour intervenir dans des situations de mauvais traitements envers les aînés.

Au cours de l'année financière 2012-2013, les AJEF participant à la « Stratégie pancanadienne » ont travaillé en étroite collaboration avec les regroupements aînés de leur province et des juristes afin de mettre à jour le livret « Prévenir l'abus, c'est mon but » développé par l'AJEFA au cours d'un précédent projet. Les cinq livrets seront disponibles à des dates variables au courant des prochains mois auprès des AJEF. N'hésitez pas à communiquer avec l'AJEF de votre province pour en savoir plus.



Signature de l'entente de partenariat entre la Fédération des aînés franco-albertains (FAFA) et l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA): Simone Demers (présidente de la FAFA) et Me Maryse Culham (présidente de l'AJEFA).  
Source: FAFA

AJEF	TITRE	TÉLÉPHONE COURRIEL	SITE WEB
ALBERTA	Prévenir l'abus, c'est mon but!	780-450-2443 <a href="mailto:bureau@ajefa.ca">bureau@ajefa.ca</a>	<a href="http://www.ajefa.ca">www.ajefa.ca</a>
COLOMBIE-BRITANNIQUE	Prévenir l'abus : guide à l'intention des aînés de Colombie-Britannique	604-629-1217 <a href="mailto:info@ajefcb.ca">info@ajefcb.ca</a>	<a href="http://www.ajefcb.ca">www.ajefcb.ca</a>
MANITOBA	Prévenir l'abus, c'est mon but!	204-415-7526 <a href="mailto:direction@ajefm.ca">direction@ajefm.ca</a>	<a href="http://www.mondroitmonchoix.com">www.mondroitmonchoix.com</a>
NOUVELLE-ÉCOSSE	Prévenir l'abus, c'est mon but!	902-433-2085 <a href="mailto:juristes@ajefne.ns.ca">juristes@ajefne.ns.ca</a>	<a href="http://www.ajefne.ns.ca">www.ajefne.ns.ca</a>
ONTARIO	Mauvais traitements à l'égard des personnes âgées	613-842-7462 <a href="mailto:burea@ajefo.ca">burea@ajefo.ca</a>	<a href="http://www.cliquezjustice.ca">www.cliquezjustice.ca</a>